



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-
Delay, Fabrice Guillois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue, Christel
Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe
Guide des Vignobles Rhône
-Méditerranée



Action pilotée par le minis-
tère chargé de l'agriculture,
avec l'appui financier de
l'Office national de l'eau et
des milieux aquatiques, par
les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finan-
cement du plan Ecophyto.

A retenir

| | |
|------------------------|--|
| Oïdium | Début de la période de forte sensibilité de la vigne |
| Tordeuses de la grappe | Dépôts de pontes en cours dans les secteurs précoces et moyens |

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « tout début floraison, chute des 1^{ers} capuchons floraux » (stade 19 ou BBCH 61) sur des parcelles très précoces (Chardonnay et quelques Grenaches) dans les secteurs précoces.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Vignoble régional

Le vol d'eudémis est toujours en cours sur toutes les zones du vignoble régional avec des effectifs qui diminuent. Les dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs précoces et moyens.

Aude

De nouvelles pontes sont observées sur les secteurs précoces (Littoral, Narbonnais, Minervois précoce et Corbières précoces).

Gard

Dans les saumurages réalisés en secteur précoce, des larves de L1 à L3 sont observées cette semaine. Leur nombre est en dessous des seuils d'intervention. Les saumurages sont à poursuivre.

Hérault

Des pontes fraîches, en évolution et têtes noires sont observées dans certaines parcelles dans les zones précoces et moyennes.

De jeunes larves (L1 essentiellement) sont notées en faible effectif dans les saumurages dans les zones précoces et moyennes.

Pyrénées orientales

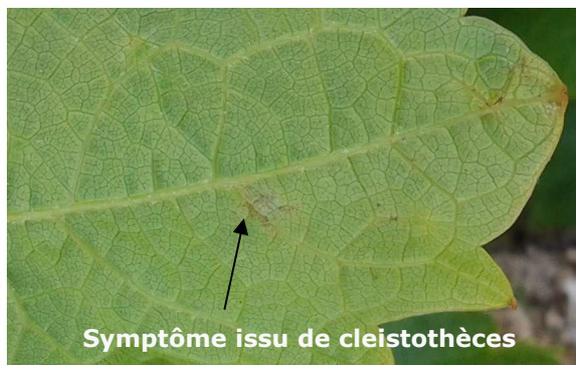
Les dépôts de pontes sont toujours observés sur les secteurs de la Plaine (Nord Tech et Sud Tech), du Cru Banyuls, des Aspres Premiers Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly et du Bas Conflent. Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly.

OIDIUM

Vignoble régional

Nous rentrons dans la période de forte sensibilité de la vigne à l'oïdium sur les parcelles les plus avancées. Cette période va de pré-floraison à fermeture des grappes.

Les symptômes de type drapeaux sont toujours visibles. On observe des repiquages issus de drapeaux et des symptômes sur feuilles issus de la forme sexuée (cleistothèces) sauf dans le Gard.



Aude

Des drapeaux et repiquage de drapeaux sont observés sur Carignan sur tous les secteurs du département.

Les 1^{ers} symptômes issus de cléistothèces sont observés sur cépages sensibles et notamment sur Chardonnay.

Gard

La majorité des parcelles de Carignan observée restent saines. Les 1^{ers} repiquages sont identifiés dans de rares parcelles. Aucune tache primaire n'est encore observée à ce jour. Les observations sont à poursuivre.

Hérault

Des nouveaux drapeaux sont observés sur Carignan.

Des repiquages sur feuilles sont observés sur des parcelles à drapeaux dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais.

Des contaminations primaires (sur parcelles et cépages sensibles) sont observées sur feuilles dans les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur des cépages comme le Carignan et le Grenache. La fréquence et l'intensité de la maladie sont en augmentation.

MILDIOU

Mesures prophylactiques

- éliminez les pampres, ébourgeonnez les plantiers,
- maintenez le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limitez au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonnez les travaux d'entretien du sol (préservez les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

Aude

Aucun symptôme (contamination primaire) n'est observé à ce jour. Le niveau de risque est en légère augmentation.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 97 et Milstop) nous indique que les pluies des 25/04, 30/04 et 2/05 sont susceptible d'avoir générer des contaminations primaires sur tous les secteurs du département. Les 1^{ers} symptômes consécutifs à ces contaminations pourraient être observés à partir du 8 mai.

Gard

Aucun nouveau foyer primaire n'est découvert cette semaine.

La modélisation Potentiel système 97, calculée jusqu'au 2 mai 2017 inclus, détecte des contaminations primaires (notamment les pluies du 25 Avril) sur tous les secteurs du département.

La modélisation MILSTOP arrêté au 30 Avril 2017 détecte également des contaminations primaires avec un niveau de risque limité. Le risque est plus élevé sur la partie Nord du département (Bassin Alésien et Vallée du Rhône Nord).

Les sorties de symptômes des contaminations primaires correspondantes sont attendues à partir du 6-7 mai.

Hérault

Aucun nouveau foyer primaire n'est découvert cette semaine.

D'après la modélisation (Milstop) arrêtée au 30 avril, les conditions météorologiques enregistrées du 24 au 30 avril engendrent des contaminations primaires potentielles sur les stations de Fabrègues, Olargues, Saint Christol, Saint Jean de Fos, Valflaunès et Villemagne et des contaminations secondaires potentielles sur les stations de Pouzolles et Béziers.

Les sorties de symptômes des contaminations primaires correspondantes sont attendues à partir du 7 mai avec un niveau de risque limite à moyen. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires correspondantes sont attendues à partir du 7 mai.

Recherchez activement les foyers primaires dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux et du Nord Montpelliérais et aussi tout type de symptômes dans le vignoble départemental.

Pyrénées-Orientales

A ce jour il n'y a pas de foyer primaire observé dans le département.

Le risque d'apparition des 1^{ers} foyers reste faible. Les épisodes pluvieux du 25-26 avril et 30 avril restent limité, avec un risque faible d'apparition du mildiou (températures basses durant l'épisode). Surveiller la sortie éventuelle des 1ers symptômes dans les parcelles sensibles.

La modélisation Potentiel système 97, suite aux épisodes pluvieux du 25 au 26 avril et 30 avril, donne des contaminations possibles sur des hauteurs de pluies cumulées de plus de 15 mm. L'apparition des symptômes probable à partir de 6-7 mai.

BLACK ROT

Aude / Pyrénées-Orientales

A ce jour, aucun symptôme n'est observé.

Gard

Les 2 derniers épisodes pluvieux ayant abouti à des temps d'humectations prolongées, ils peuvent avoir engendré des contaminations sur les parcelles touchées en 2015 et 2016. La sortie des symptômes est attendue à partir de la mi-mai, soit environ 3 semaines après les pluies contaminatrices.

Hérault

Dans certaines parcelles à fort inoculum des symptômes sur feuilles et autres organes verts sont observés le 2 mai dans les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais

Ils se caractérisent par une à plusieurs taches sur feuilles et pétioles parfois fructifiées.

CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

Gard

Les toutes 1^{ères} cicadelles (stade L1) de *Scaphoideus titanus* sont observées à partir du 27 avril à Beaucaire et dans le secteur de Bagnols sur Ceze.

Hérault

La 1^{ère} larve (stade L1) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus* est observée le 28 avril dans le Montpelliérais.

Pyrénées-Orientales

La 1^{ère} cicadelle *Scaphoideus titanus* a été observée le 2 mai sur la commune de Rasiguères. C'est une larve de stade L1.

ERINOSE

Quelques symptômes épars sont observés au vignoble.

ACCIDENTS CLIMATIQUES

GEL

Aude

De nouveaux dégâts de gel sont observés sur l'ensemble du département suite aux températures basses enregistrées au matin du 29 avril. L'évaluation des niveaux de dégâts et le recensement des parcelles affectées est actuellement en cours.

Hérault

Dans la nuit du 28 au 29, une gelée est survenue dans le Minervois, la Basse Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais. De nouveaux dégâts sont constatés dans de nouveaux secteurs.

GRELE

Hérault

Le 30 avril, un orage de grêle touche certaines communes du Minervois (Olonzac...).

RAVAGEURS SECONDAIRES

Vignoble régional

Des dégâts peu à pas préjudiciables d'escargots, d'altises, de cigariers, de malacosomes du Portugal et d'éphippigères sont très localement visibles.

Aude

Quelques individus de chenilles bourruées (ou écailles martres) ainsi que de *Xylena exsoleta* sont observés sur l'Ouest du département sans incidence notable.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, AD-VAH, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, FREDON LR.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.